



Slam au musée avec les 4C : session 2022

publié le 17/01/2022 - mis à jour le 24/01/2022

En décembre 2021 et janvier 2022, à l'initiative de Mme Guiberteau, les élèves de 4C ont fait la rencontre d'une slameuse nommée Tatïe ô qui leur a proposé de devenir à leur tour des artistes en herbe, des poètes, des slameurs...

Un projet autour de la thématique des droits de l'homme et de l'esclavage a été tissé au cours de l'année. Les élèves ont d'abord abordé la thématique du commerce triangulaire et de l'esclavage en cours d'histoire. Puis ils ont lu et rencontré à la médiathèque Michel Crépeau l'autrice Anouk Bloch-Henry pour son oeuvre Harriet Tubman, la femme qui libéra 300 esclaves.

Ensuite, la lecture de la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 et la visite du musée du Nouveau Monde avec une conférencière Françoise Migraine, qui a rappelé aux élèves le passé négrier du port de La Rochelle, ont nourri ce projet.

Au musée, les élèves ont découvert deux **oeuvres** admirables :

- La mascarade nuptiale de José Conrado Roza
- La statue de Toussaint Louverture créée en 2015 par l'artiste sénégalais Ousmane Sow.

Au retour du musée, séances d'écriture et de déclamation se sont enchaînées jusqu'à la scène de restitution finale. L'objectif était de défendre un droit de l'homme et d'évoquer à travers une des deux oeuvres l'esclavage et le combat pour la liberté dans une démarche citoyenne et artistique.

Une déclamation publique aura lieu au mois de mai 2022 pour le Mois des Mémoires de La Rochelle, opération lancée par la Fondation pour la mémoire de l'esclavage dont elle est membre fondateur.

En pièce jointe, vous découvrirez les deux œuvres inspiratrices et les **textes écrits par les élèves**.

Bravo aux élèves et bonne lecture à tous !

L'équipe de direction.

Document joint

 [Textes Slam au musée 2022](#) (PDF de 2 Mo)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.